

Les condylomes, appelés aussi verrues génitales, font partie des infections transmissibles sexuellement (ITS) les plus répandues. Ils sont causés par le virus du papillome humain (VPH).

Le virus du papillome humain regroupe en fait plusieurs types de virus dont certains mais pas tous sont associés au cancer. Les condylomes, ou verrues génitales, sont très généralement causés par des virus qui ne sont pas associés au cancer.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL ?

Le virus du papillome humain (VPH) s'attrape par un contact direct avec les organes génitaux d'une personne infectée par ce virus. Dans de rares cas, la mère infectée peut transmettre le virus à son enfant, surtout au moment de l'accouchement.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ?

Le virus s'installe le plus souvent sans qu'on s'en aperçoive. Il est donc possible d'être infecté sans le savoir ou sans le voir. Le virus prend parfois la forme de verrues sur les organes génitaux, sur l'anus, dans le rectum et, beaucoup plus rarement, dans la bouche. On parle alors de verrues génitales ou condylomes externes. En plus de pouvoir causer des condylomes, ce même virus se manifeste souvent par une infection du col de l'utérus (voir le dépliant sur l'infection du col de l'utérus par le virus du papillome humain).

Les condylomes peuvent apparaître plusieurs mois après que l'on a attrapé le virus. La forme et la couleur des verrues changent selon leur localisation; elles peuvent être rosées, blanchâtres ou grisâtres. Les condylomes situés sur la vulve, le pénis ou l'anus se détectent habituellement à l'œil nu.

Ces condylomes ne causent habituellement aucune douleur. À l'occasion, ils s'accompagnent d'irritation, de démangeaisons ou de saignements.

DES COMPLICATIONS ?

Habituellement, les condylomes situés sur la vulve, le pénis ou l'anus peuvent durer de quelques semaines à quelques mois et ils n'amènent pas de complications. Ces lésions ne sont généralement pas associées au cancer.

Chez certaines personnes, dont celles qui ont un système immunitaire déficient, les condylomes persistent de façon inhabituelle, par exemple pendant plus d'un an.

LES CONDYLOMES ou verrues génitales

Il arrive que les condylomes augmentent de volume au cours de la grossesse, mais ils diminuent ou disparaissent généralement après l'accouchement.

UN TRAITEMENT ADAPTÉ À LA SITUATION

Les condylomes vont souvent diminuer et disparaître sans aucune intervention. Toutefois, ces lésions peuvent occasionner de la gêne et de l'inconfort. Il existe divers procédés pour les faire disparaître. Dans certains cas, le traitement

prescrit par le médecin peut être appliqué par la personne elle-même à son domicile et, dans d'autres cas, le traitement doit être administré par le médecin. Votre médecin vous recommandera un traitement qui convient à votre situation, en tenant compte de la localisation des condylomes, de leur nombre et de leur évolution.

Après le traitement, le virus peut demeurer présent même si les condylomes ont disparu. C'est pourquoi il est possible qu'ils réapparaissent. Heureusement, 85% des individus infectés éliminent éventuellement le VPH. Toutefois, il n'existe pas de tests permettant de confirmer l'élimination du virus. Votre médecin vous informera de la nécessité d'un suivi.

Si vous êtes infecté, vos partenaires sexuels peuvent consulter un médecin, même s'ils n'ont pas de lésions ni de symptômes apparents.

LA PRÉVENTION

LE CONDOM... PARFOIS OU TOUJOURS ?

L'utilisation du condom est recommandée avec tout nouveau partenaire sexuel pour diminuer le risque de transmission des ITS, incluant le VPH. Ainsi, il est préférable de TOUJOURS utiliser un condom pour toute activité sexuelle avec pénétration du pénis dans le vagin ou l'anus. Il est aussi préférable de l'utiliser si l'on a des relations orales avec pénétration du pénis dans la bouche.

De plus, les infections causées par le VPH sont plus fréquentes chez les couples formés de nouveaux partenaires. Ceux-ci ont donc particulièrement avantage à utiliser le condom pendant la première année de leur relation. Toutefois, dans la mesure où le condom ne couvre pas les lésions, la transmission des condylomes demeure possible.

Enfin, le partenaire d'une personne infectée dans un couple formé depuis plus d'un an a de fortes chances d'avoir déjà été exposé au virus. Dans ce contexte, le maintien de l'utilisation du condom ne semble pas présenter d'avantage pour prévenir le risque de récurrence des

condylomes. Pour un tel couple, l'utilisation du condom cesse d'être nécessaire dans la mesure où les deux partenaires n'ont pas d'autres ITS et qu'ils n'ont pas d'autres partenaires.

LE DÉPISTAGE

Il n'existe pas de test de dépistage des condylomes.

L'INFECTION DU COL DE L'UTÉRUS: À VÉRIFIER...

Chez la femme, le col de l'utérus est un site fréquent d'infection par le VPH. Cette infection peut causer des lésions qui sont détectables par un examen du col appelé cytologie du col de l'utérus, ou « test de Pap », effectué à l'aide d'un spéculum parce que les lésions au niveau du col ne sont pas visibles à l'examen des organes génitaux externes. Il est donc recommandé que les femmes qui ont des condylomes et celles dont le partenaire sexuel a des condylomes aient un examen du col de l'utérus.

LES CONDYLOMES SONT FRÉQUENTS

À RETENIR

- Les condylomes sont fréquents dans la population.
- Les condylomes ont habituellement une évolution bénigne.
- Une femme qui a des condylomes doit avoir un examen du col de l'utérus.
- L'utilisation du condom en tout temps pendant les relations sexuelles permet de diminuer le risque de transmission des ITS, incluant l'infection par le VPH.
- En cas d'incertitude, il ne faut pas hésiter à consulter un médecin.